

Le Creusot,
Le 26 septembre 2025

L'inspectrice de l'éducation nationale

à

Mesdames et messieurs les directeurs,
Mesdames et messieurs les enseignants de la circonscription

Affaire suivie par :
Carla BURDET
Inspectrice de l'éducation nationale
Circonscription LE CREUSOT
Tél : 03 85 55 83 76
35 rue Victor HUGO
71200 LE CREUSOT

NOTE DE SERVICE N°3 – EVALUATIONS NATIONALES - 2025-2026

Vous avez été destinataire d'un courriel de Madame la Rectrice le 1^{er} septembre qui détaille les modalités de passations. Je vous adresse cette note afin de préciser les différentes étapes post-évaluations.

Pour rappel, les évaluations nationales visent à mesurer les acquis des élèves et à éclairer les pratiques pédagogiques. Comme l'indique le Bulletin Officiel de l'Éducation Nationale, ces évaluations ont pour but de « permettre le suivi des élèves et d'aider à la mise en œuvre des actions pédagogiques adaptées ».

1. Compensation horaires exceptionnelles

Je vous informe que les enseignants disposeront d'une compensation de 6 heures à décompter sur les heures d'Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) pour le traitement des données de ces évaluations.

2. Analyse des résultats

Je vous demande de bien vouloir analyser les résultats des évaluations nationales lors d'un conseil des maîtres spécifique auquel le RASED pourra être associé. À cet effet, un document vous sera fourni en annexe, suivant la même méthodologie que l'an passé. Les résultats pourront être consultées sur la plateforme ARCHIPEL ainsi que sur les données transmises par Fabien BEAUCHAMP, ERUN de notre circonscription, d'ici la fin de la période 1.

Les écoles maternelles pourront au choix s'associer à l'analyse des résultats aux évaluations nationales de l'école élémentaire qu'elles alimentent, ou se concentrer en conseil de cycle 1 sur les résultats des évaluations nationales des élèves de CP et produire une réflexion personnalisée.

Ce document est à renvoyer au secrétariat avant le 20 novembre 2025.

3. Communication des résultats aux familles

Je rappelle que les résultats aux évaluations nationales doivent être communiqués individuellement à chaque famille. Il est essentiel de permettre un temps d'échange à chaque famille qui en ressentirait le besoin, dans une perspective de co-éducation et d'explicitation.

4. Ressources utilisables

De nombreux d'accompagnement ont été produits afin de remédier à chaque difficulté identifiée. Ces documents sont très clairs et très riches. Ils ont été compilés par niveau de classe sur le digipad suivant : <https://digipad.app/p/971710/fe5b469c8802e>. Je vous invite à consulter ces outils, éventuellement en conseil de cycle, afin de soutenir votre action éducative et d'accompagner les élèves dans leur apprentissage.

Je vous remercie de votre engagement et de votre collaboration pour la mise en œuvre de ces évaluations et reste à votre écoute.

L'inspectrice de l'éducation nationale
C.BURDET

